



## Aide création d'entreprise

Par **lylablonde**, le **03/02/2010** à **13:40**

Bonjour,

Je suis doctorant en droit, ainsi que titulaire d'un Master 2 spécialisé dans le droit des entreprises du développement local, et je souhaite, avec un ami, créer une entreprise qui apporterait des solutions - réponses pour les besoins des collectivités territoriales.

Donc, nous souhaitons nous spécialiser dans ces domaines touchant le développement économique local en donnant des conseils juridiques, ainsi qu'en formant les élus de ces collectivités, etc, mais sans faire de contentieux.

Je sollicite votre aide, puisque nous sommes confrontés à un réel problème, à savoir dans quelles mesures nous pourrions apporter ces réponses, sans porte atteinte au monopole des avocats. Peut on réellement faire des consultations juridiques ou donner des conseils juridiques...etc?

En effet, la loi est assez imprécise concernant ce sujet.

Merci d'avance pour vos réponses qui me seront très utiles :) Bonne journée